

FOCUS



2016

Service public fédéral
Chancellerie du Premier Ministre

.be

Sommaire

Avant-propos

1

Dans les coulisses de l'actualité

2

Hommage aux victimes des attentats

3

Nos engagements

4

**Transposition des directives européennes
en matière de marchés publics**

5

ICT: priorité à la sécurité et aux synergies

6

Toujours plus connectés

7

Tous en noir, jaune, rouge

8



Avant-propos

Françoise Audag-Dechamps

Présidente du comité de direction a.i.



Le SPF Chancellerie du Premier Ministre a participé activement aux travaux du trajet 6 « Intégration des processus de service au sein des services publics fédéraux verticaux et d'autres SPF (intégration horizontale) » qui ont abouti à la décision de créer le SPF Stratégie et Appui. En collaboration avec ce nouveau SPF, nous avons la volonté de poursuivre les efforts pour une amélioration de l'efficience des services publics. À ce propos, nous participons activement à des projets transversaux dans les domaines du budget, du personnel, de l'IT et de la communication, mais aussi en ce qui concerne la politique d'achats visée par le trajet 1.

Les défis ont été nombreux en 2016 tant au niveau de nos activités principales, comme l'organisation des réunions ministérielles et la poursuite de nos engagements, qu'au niveau de nos projets et activités spécifiques, dans le cadre des objectifs définis dans le contrat d'administration signé le 27 avril 2016.

Comme pour le rapport précédent, nous avons voulu mettre l'accent sur quelques projets et activités qui ont marqué l'année écoulée : l'adoption de trois lois dans le cadre de la transposition des directives européennes en matière de marchés publics, la sécurité et les synergies sur le plan IT, la stratégie de communication digitale et les actions dans le cadre de la campagne #MadAboutBelgium.

Mais l'année 2016 nous a aussi marqués profondément. Les attentats du 22 mars ont touché notre pays en plein cœur. La Chancellerie s'est investie dans l'organisation de deux cérémonies pour rendre hommage non seulement aux nombreuses victimes mais également à tous ceux, membres des services de secours et d'intervention, du corps médical ou simples citoyens, qui se sont mobilisés pour leur venir en aide.



Dans les coulisses de l'actualité

La direction générale Secrétariats et Concertation se charge de l'organisation de bon nombre de réunions ministérielles dont les plus connues sont le Conseil des ministres et le Comité de concertation.

En 2016, l'actualité a demandé l'organisation de réunions supplémentaires des organes suivants:

Conseil national de sécurité

Le Conseil national de sécurité se réunit en principe une fois par mois mais également lors de situations de crise. En 2016, des réunions supplémentaires ont été organisées à la suite des attentats terroristes du 22 mars à Brussels Airport et dans la station de métro Maelbeek, mais aussi après l'agression de deux agents de police à Charleroi en août.

Comité de concertation

Le Comité de concertation est composé de ministres du gouvernement fédéral et des gouvernements des communautés et régions. C'est lors de ces réunions que sont discutés les dossiers qui nécessitent une concertation, une collaboration et une coordination entre les différents niveaux de pouvoir. Le Comité de concertation se réunit habituellement une fois par mois. En 2016, deux réunions exceptionnelles ont eu lieu sur la position belge à propos du CETA, le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada.

Réunions en 2016

Conseil des ministres	51
Conseil national de sécurité	25
Comité de concertation spécialement consacrés au CETA	12 +2
Comité A	5
Comité de secteur	2



Hommage aux victimes des attentats

À la demande du Premier ministre, l'organisation de deux cérémonies d'hommage aux victimes des attentats terroristes du 22 mars a été coordonnée par le SPF Chancellerie du Premier Ministre, en étroite collaboration avec les services du protocole du Palais royal, du Sénat, de la Chambre des représentants, des SPF Intérieur et Affaires étrangères, et du Ministère de la Défense.

2 jours après... devant le Parlement fédéral

Le parlement fédéral et le gouvernement fédéral ont rendu un hommage aux victimes des attentats devant le Parlement, le jeudi 24 mars, avant la séance plénière de la Chambre, en présence du Roi et de la Reine, des ministres-présidents et des présidents des parlements des entités fédérées. Le Président de la Commission européenne était également présent.

245 invités devant le Parlement fédéral

Le Roi et la Reine

Les membres du gouvernement fédéral

Les ministres-présidents et présidents d'assemblées des entités fédérées

60 sénateurs

150 députés fédéraux

2 mois après... au Palais royal

Une cérémonie solennelle a eu lieu le 22 mai au Palais royal en hommage aux victimes des attentats. La cérémonie était placée sous le signe de la sobriété, avec notamment la lecture des noms des victimes décédées. Différents témoignages émouvants, discours et moments musicaux, ont ponctué la cérémonie. Le courage des services de secours et d'intervention a notamment été salué.

Cette cérémonie a nécessité une importante coordination avec les services concernés ainsi que l'encadrement des nombreux journalistes présents. La commémoration au Palais royal était retransmise en direct sur les quatre principales chaînes nationales.



600 invités au Palais royal

200 victimes

100 proches et membres des familles des victimes décédées

190 personnes des services de secours et d'intervention

33 jeunes

77 officiels



Nos engagements

Les notions de développement durable, d'intégration de la dimension de genre et des personnes handicapées et de flexibilité font partie intégrante de la politique du SPF Chancellerie du Premier Ministre.

Le développement durable est un fil conducteur

Le développement durable est toujours présent dans l'ensemble des activités et des tâches de la Chancellerie. Tous les membres du personnel sont conscients qu'ils peuvent jouer, chacun à leur niveau, un rôle en la matière. La sensibilisation du personnel relève d'un processus continu par le biais de l'intranet, d'e-mails, d'affiches et d'activités.

L'enregistrement EMAS des bâtiments du 14 et du 16 rue de la Loi a été confirmé le 20 juin 2016. Dans ce cadre, la Chancellerie s'est engagée à poursuivre les efforts en matière de réduction de la consommation de papier, d'économies d'énergie, d'achats durables et d'alimentation durable.

Handistreaming

Afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées, des actions concrètes ont été prises. L'accès aux sites internet de l'administration fédérale et aux événements de la Chancellerie est amélioré pour les personnes handicapées.

Gendermainstreaming

Les efforts pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes se poursuivent. Parmi les progrès enregistrés en 2016, signalons l'intégration de la dimension de genre dans le contrat d'administration 2016-2018. D'autre part, les démarches pour réaliser un screening de la communication fédérale sous l'angle du genre ont démarré fin 2016.

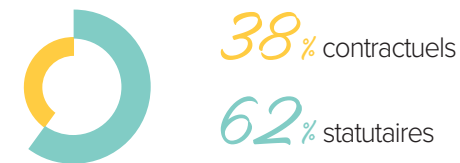
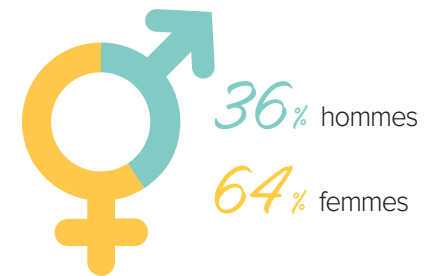
Flexibilité

En 2016, plusieurs personnes sont venues relever des nouvelles missions au sein de la Chancellerie grâce au projet Talent Exchange. Ce réseau permet la mobilité pour les collaborateurs du secteur public belge pour une durée de 6 mois à 1 an.

Le télétravail et le travail à temps partiel sont d'autres éléments de flexibilité qui rencontrent beaucoup de succès auprès du personnel.

Chiffres du personnel

143 personnes travaillent à la Chancellerie



39,8% font du télétravail

2,3 jours de formation par personne par an en moyenne



Transposition des directives européennes en matière de marchés publics

Cette transposition constitue un levier permettant la réalisation d'objectifs de l'accord de gouvernement.

Trois nouvelles directives

Trois nouvelles directives européennes, approuvées dans le cadre du *Small Business Act* en 2014, doivent être transposées en législation et réglementation belge. Il s'agit des directives 2014/24/UE sur la passation des marchés publics, 2014/25/UE relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et 2014/23/UE relative aux concessions.



Outre la modernisation des règles de procédure afin d'optimiser la mise en concurrence – en ce compris la passation électronique – les nouvelles directives permettent également la réalisation d'une série d'objectifs en ce qui concerne, entre autres, un meilleur accès pour les PME, le développement durable et l'innovation, ainsi que la lutte contre le dumping social.

Pour la première fois, une directive européenne prévoit des règles claires pour l'attribution des contrats de concession, tant dans le domaine des travaux publics que des services.

Une première étape dans la transposition

La loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et la loi du 17 juin 2016 relative aux contrats de concession ont été publiées au Moniteur belge du 14 juillet 2016.

Une troisième loi qui adapte les dispositions de la loi du 17 juin 2013, dite « loi recours », a été déposée en 2016 à la Chambre des représentants, en vue de son adoption en 2017.

Parallèlement au suivi des travaux parlementaires, le service des Marchés publics de la Chancellerie a entamé la rédaction des projets d'arrêtés royaux d'exécution qui constituent la seconde et dernière étape de la transposition.

La Commission des marchés publics dans laquelle sont représentées toutes les parties prenantes s'est réunie 17 fois en 2016.



ICT : priorité à la sécurité et aux synergies

En vue d'une meilleure résistance à la cybercriminalité, le service d'encadrement ICT a veillé à renforcer le niveau de sécurité des données et des applications informatiques du SPF Chancellerie du Premier Ministre et des autres utilisateurs du réseau informatique partagé.

La sécurité informatique

La sécurité informatique a occupé une place prépondérante parmi les défis que le service ICT a dû gérer. Les attaques informatiques sont en effet de plus en plus nombreuses et diversifiées. Afin de garantir la continuité de service mais aussi d'assurer la confidentialité et l'intégrité des données hébergées à la Chancellerie, une série de processus ont été revus et de nouveaux outils ont vu le jour. En particulier, la gouvernance sécurité a été modifiée afin de gérer au mieux les données en fonction de leur sensibilité. Des outils d'auditing ont été mis en place sur les services critiques, comme le mail, afin de détecter des tentatives d'accès non autorisés. Un dispositif réseau permet désormais de diminuer drastiquement les pertes de connexion internet en cas d'attaque DDoS (attaque informatique visant à rendre indisponible un service). Enfin, pour nous prémunir d'accès illicites, le système d'authentification a été modifié et les accès des administrateurs ont été pourvus d'un contrôle renforcé (screening des collaborateurs et des fournisseurs).

Les synergies

Le service ICT délivre depuis plusieurs années des services personnalisés à de nombreuses organisations clientes sur la base d'une infrastructure mutualisée. Le partage de solutions et d'expérience permet à chacun de contribuer et de bénéficier, à moindre coût, d'un ensemble de solutions adéquates. Le service ICT a participé aux travaux d'optimisation de l'administration fédérale et témoigné de volonté d'inscrire son catalogue de services dans le développement de processus communs. Près de 12.500 demandes de clients ont été traitées en 2016. Plus de 50.000 utilisateurs ont recours à un ou plusieurs services ICT, disponibles et supportés 24h/24 7j/7 par les équipes de la Chancellerie.





Toujours plus connectés

L'évolution du web et celle du comportement des internautes nécessitent l'optimisation des stratégies de communication.

TOUTES LES INFOS DANS VOTRE POCHE !

Mobilité, impôts, emploi, logement, santé...

TROUVEZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LE SITE MOBILE BELGIUM.BE

.be

Visiteurs uniques sur les sites web en 2016

www.belgium.be	9 414 129
www.chancellerie.belgium.be	22 325
www.premier.be	92 294
www.presscenter.org	193 058
www.gouvernement-federal.be	34 684

Le site www.belgium.be a fait peau neuve

Le portail fédéral www.belgium.be a été entièrement relooké. Avec des lignes épurées et un design au goût du jour, le site est désormais entièrement « responsive », ce qui signifie qu'il est conçu pour être parfaitement lisible sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone, grâce à une adaptation automatique de la mise en page.

Campagne « Toutes les infos dans votre poche »

Afin d'attirer plus de visiteurs sur www.belgium.be via smartphone et tablette et faire connaître la version mobile du portail, une campagne de promotion a été menée sur Facebook et Youtube au moyen de bannières et de vidéos. Les résultats ont été très positifs. Le nombre d'abonnés à la page Facebook a d'ailleurs presque doublé à la suite de cette campagne, passant de 4.400 à 8.000 abonnés.

Actifs sur les réseaux sociaux

Deux community managers ont été désignés (un francophone et un néerlandophone). Ils ont défini et mis en place une stratégie spécifique pour nos médias sociaux. Les comptes [Facebook](https://www.facebook.com/belgium.be), [Twitter](https://twitter.com/belgium.be) et [Instagram](https://www.instagram.com/belgium.be) de belgium.be ont bénéficié de développements visuels importants et d'une fréquence de publication accrue.

Développement d'une stratégie de communication digitale fédérale

Afin d'améliorer et d'harmoniser la communication en ligne, des groupes de travail pilotés par la DG Communication externe ont défini une stratégie de communication digitale harmonisée pour l'ensemble des autorités fédérales. Les différents aspects de cette stratégie sont disponibles sur le site www.webguide.belgium.be.



Tous en noir, jaune, rouge

La DG Communication externe a mené différentes actions dans le cadre de la campagne #MadAboutBelgium visant à soutenir l'image du pays, tant en Belgique qu'à l'étranger.



© Belga



La Belgique à Paris

Dans le cadre du championnat d'Europe de football de l'UEFA au mois de juin, 18 des 22 pays participants tenaient chacun un stand informatif sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris, rebaptisé pour l'occasion « Place de L'Europe ». Les visiteurs, touristes et supporters, ont pu y découvrir le stand de la Belgique. Celui-ci proposait notamment d'effectuer une visite virtuelle et interactive de notre pays en bicyclette et de participer à un concours photos.

Sur la plage d'Ostende

Le 15 août, durant les Jeux olympiques, une équipe de la Communication externe était présente à la Rio House d'Ostende. C'était une occasion supplémentaire de promouvoir la Belgique et de mettre tout le monde aux couleurs noir, jaune, rouge à la côte belge.

Avec le Federal Truck

Le Federal Truck, le camion entièrement aménagé qui sillonne la Belgique à la rencontre des citoyens pour les informer et les sensibiliser à différents thématiques, a également participé à cette campagne destinée à promouvoir l'image de la Belgique. Celui-ci était présent lors des festivités du 21 juillet et pendant le Brussels Summer Festival. Les visiteurs ont notamment pu se prendre en photo « noir, jaune, rouge » dans le photomaton.

Chiffres de la campagne #MadAboutBelgium avec le Federal Truck

437 photos réalisées dans le photomaton

21 heures de sensibilisation



SPF Chancellerie du Premier Ministre

Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles

Editeur responsable
Françoise Audag-Dechamps
Présidente du comité de direction a.i.
Dépôt légal: D/2017/9737/2

www.chancellerie.belgium.be
www.belgium.be

.be